feu M. Antoine, et fust trouvé que la veuve l'avoit, et rendit entre les mains dudict Martellange dans lesglise neufve par les mains de son fils, qui sen souvint fort bien, à {occasion que la figure de mesurer y est, et le tesmoignera, M. Charpignac fict encore difficulté de si accorder. Parquoy on fist assembler au collège ou fust présent M. Dasquemie, M. Coulon, M. de Lafont, M. Davignon, le feu R. P. Poucrot, le P. Nicolas Gouz, Estienne Martellange, ledict Charpignac et son fils, et ce dans la salette de la porterie, ledict Martellange dont, comme architecte et directeur de lœuyre qui avoit minute les articles du contrat, en fisf ample explication, présents tous ces Messieurs, et finalement sommât ledict M. Charpignac, de vouloir accorder cest article du contrat selon lesplication quil en avoit faict à la mémoire quon avoit retire de la vefve du défunt, comme conforme audict contract, ou bien quitter et se départir dudict contrat, car a peine avoit-il encore commence a se mettre en œuyre, ce qu'il agreat, en estant même somme par M. Dasquemie, de mesme fit le R. P. Poucrot, recteur, qui promit observer le contrat, suivant l'interprétation donnée par ledict Martellange qui remit audict Charpignac la mémoire qu'on avoit retiré de la jvefve et de laquelle il cite les paroles par cœur, quoy quil die ladicte mémoire eslre demeurer au collège, suivant cest accord mutuel, Iassemblee se despartit, et M. Charpignac a travaille, jusque à lannee passée, 1610, sur la fin du mois de juillet, qu'on a voulu toiser, ce quaiant fais il sest trouve que ledict Charpignac estoit redevable sur largent quil avoit reçu dé plus de 400 1., ce que voiant il a voulu remuer la question susdite, voire a excogiter une façon toute nouvelle alienne d'aulcun usage ou raison, afin que au lieu qu'il debvoit il fust trouvé qu'on luy devoit, tirant par le nom les paroles du contrat et leur faisant dire tout a rebourg de leur vray sans et de lintention que je les ay minutées, qui fust cause quon m'escrivit à Dijon ou j'estois afin den respondre ce qui feroit de la vérité, ce que je fis de Bezanson, car je receus les lettres à Dijon estant sur mon despart pour aler à Bezanson, don je respondis conforme a ce qui est dict ey dessus, et de la mémoire que javois laisse eserite et signée